

COMMUNE DE MANTHES

DEPARTEMENT DE LA DROME

PLAN LOCAL D'URBANISME

PIECE N°4d : LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

Vu pour être annexé à la délibération du
Mme le Maire

Mairie de MANTHES

**1 place de la Mairie
26 210 MANTHES**

**Tél. : 04 75 31 92 40
Fax : 04 75 31 94 18
mairiemanthes@wanadoo.fr**



INTERSTICE SARL

Urbanisme et conseil en qualité environnementale

Valérie BERNARD • Urbaniste

Espace Saint Germain - Bâtiment ORION

30 avenue Général Leclerc - 38 200 VIENNE

TEL : 04.74.29.95.60

contact@interstice-urba.com

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES DEFINIS AU TITRE DE L'ARTICLE L.151-41 DU CODE DE L'URBANISME

▪ Emplacements réservés aux voies, ouvrages publics ou installations d'intérêt général

N° ER	Objet	Localisation	Bénéficiaire
1	Création d'un cheminement piéton entre le lotissement du Prieuré et la rue de Montfrey	Lotissement Le Prieuré	Commune
2	Aménagement d'un équipement public ou d'intérêt général	Rue de Montfrey – Frémuzet	
3	Sécurisation de la route de la Paillanche	Centre-village – La Paillanche	
4	Extension du cimetière	Centre-village	